REFUS LEGAL DU COMPTEUR LINKY

Vente forcée - Rupture illégale des Conditions Générales de Vente - Surfacturation - Profilage et commercialisation de votre vie privée - Violation de vos droits - Pollution électromagnétique - Risques sanitaires - Incendies - Compteur non homologué et non conforme aux normes de sécurité -

Ne vous laissez pas impressionner par les courriers d'ENEDIS

OUI, vous avez le droit de barricader votre compteur, **NON**, cela ne met pas « en péril la sécurité du réseau et des tiers »

VENEZ VOUS RENSEIGNER:

Informations, documents d'aide au refus

Permanence tous les dimanches de 11h à midi à l'Atelier des Couronnes (Ancienne Bouchonnerie, Seillans)

Le collectif Stop Linky Seillans - @: stoplinkyseillans@gmail.com